

*Newsletter #1*

*Février 2010*

Bonjour à tous !

Avec joie, je vous souhaite une année 2010 ensoleillée et fructueuse !

Voici 2 ans qu'Eoxs a vu le jour, et l'équipe s'agrandit petit à petit ! Vous êtes nombreux à m'avoir fait confiance, et je vous en remercie de tout cœur.

A travers cette newsletter trimestrielle, je vous tiendrai au courant en quelques lignes des avancées technologiques, changements de réglementation, aides diverses, manifestations, actions spéciales, ...

Vous avez un projet, des idées ? Aménagement ou isolation vos combles, traiter vos charpentes, réfléchir à des solutions «propres» pour chauffer la maison ou la piscine, ventiler, agrandir, rénover ou modifier votre maison ...

Un conseil de professionnel ne coûte rien et peut vous éviter bien des désagréments.

N'hésitez pas à en parler autour de vous !

Amicalement,

Olivier.

### Le crédit d'impôts pour le solaire thermique:

Beaucoup de changement dans la réglementation en ce début d'année concernant les aides de l'état.

Heureusement pour nous, le crédit d'impôts de 50% sur le matériel solaire est reconduit en 2010, et pour les habitations de plus de 2 ans le taux de TVA reste inchangé à 5,5%.

Par contre les aides départementales et régionales ne font que diminuer !

Pour information, le taux de TVA pour les climatiseurs est passé à 19,6% (même pour les habitations de plus de 2 ans), le crédit d'impôts pour les pompes à chaleur est descendu à 20% et le tarif de rachat de l'électricité pour une installation photovoltaïque a très légèrement baissé !

Le solaire thermique reste donc encore une 'niche' en 2010.

Pour vos gîtes ou simplement votre habitation principale, voir secondaire, profitez de cette mine d'or inépuisable et gratuite. Le soleil brille indifféremment pour tout le monde et ce n'est pas parce que votre voisin a déjà une installation solaire que vous aurez moins de rendement ...

### Nouveauté 2010 – Formation Eoxs:

Vous êtes bon bricoleur et vous souhaitez faire votre installation CESI vous-même, mais ne pas perdre les 50% de crédit d'impôts ...

Nous proposons des formations courtes (une journée le WE) et une assistance technique pour chacune des étapes durant l'installation d'un Chauffé Eau Solaire Individuel. Nous venons vérifier la conformité de l'installation, effectuer la mise en route et vous remettre les documents certifiés pour les différents organismes.

Les avantages pour vous:

- Pas ou peu de main d'œuvre
- Vous maîtriserez votre système et pourrez en faire la maintenance.

Une formation par trimestre est prévue à partir d'avril sous réserve d'un nombre suffisant de participants. Parlez-en autour de vous ! (inscription obligatoires par mail)

### Adoucisseur d'eau éprouvé:

Afin de réduire les méfaits du calcaire dans vos tuyaux et appareils électro sans faire les frais d'un adoucisseur souvent encombrant, ou en remplacement de celui-ci, Eoxs vous propose le module compact utilisant la technologie ION SCALEBUSTER.



Il ne consomme pas d'électricité, n'utilise pas sel, de filmogènes et est sans entretien ! Il est installé en quelques heures seulement sans grosses modifications de votre installation sanitaire et a une durée de vie estimée à 7 ans dans notre région où l'eau est relativement dure ... (plus d'infos sur: [www.eoxs.eu](http://www.eoxs.eu))

### Les bonnes affaires:

Retrouvez les bonnes affaires de EOXs sur:

[www.eoxs.eu/eoxs-lbc.html](http://www.eoxs.eu/eoxs-lbc.html)

### Dans le prochain numéro:

- Bilan concret des premières installations solaires sur plus d'une année.
- Comment utiliser le soleil pour chauffer sa piscine avec L'IPESol.
- L'ECO prêt à taux 0%, et le bouquet de travaux.